



le p'tit lien

www.kembs.alsace

N° 113 - Décembre 2020 - Journal d'information de la commune de Kembs

bon anniversaire

Au vu de l'épidémie de Covid-19, nous ne pouvons rendre visite à nos jubilaires.

La Municipalité a tout de même remis le traditionnel panier fleuri à ces derniers.

Octobre

Marie MULLER (90 ans)
est née le 21 octobre 1930

André BACH (85 ans)
est né le 2 octobre 1935

Cécile GILLIG (80 ans)
est née le 16 octobre 1940

Bernadette HEYER (80 ans)
est née le 18 octobre 1940

Novembre

Monique CLADÉ (80 ans)
est née le 3 novembre 1940

Mohammed MOUSSAOUI (80 ans)
est né le 20 novembre 1940

noces de diamant

Monique et Marcel MICLO
se sont mariés le 28 octobre 1960

noces d'or

Bernadette et René GSCHWINDEMANN
se sont mariés le 17 octobre 1970

Blanche et Désiré ULL
se sont mariés le 20 novembre 1970

Ginette et Daniel TOUSSAINT
se sont mariés le 28 novembre 1970

Les services de la Mairie
seront fermés le jeudi
31 décembre.

En cas d'extrême urgence,
le numéro de téléphone
sera communiqué sur le
répondeur de la Mairie
03 89 48 37 08

Pour votre information,
les annonces concernant
les manifestations sont
susceptibles d'être
modifiées au vu de
l'évolution de la crise
sanitaire.

culture

SPECTACLES

Samedi 23 janvier à 20h00

Humour musical - Tout public - Tarif : 12 € (Réduit : 10 €)

Les Swing Cockt'elles "Amour, Swing et Beauté"

Les Swing Cockt'Elles, trio vocal féminin spécialisé dans l'harmonie vocale et l'humour musical, se délectent à mélanger les genres : de la tradition des Andrew Sisters en passant par l'opéra, la chanson française, les standards...

Dans ce programme, tout semblerait sous contrôle, si un pianiste virtuose ne s'était pas invité à l'improviste...



**Festival international de danse jazz d'hiver (Fidjhi)
organisé avec le Centre Cynthia Jouffre**

Jeudi 25 février à 20h00

Danse par la Cie Colégram. Tout public. Tarif : 12 € (Réduit : 10 €)

Le Bal

Le Bal interroge un mythe, celui de la figurine masculine.

Tragédie contemporaine aux confins d'un esprit, le Bal met en scène quatre hommes qui n'en racontent qu'un. (Durée : 1 heure)

Chorégraphie - Tarek Aït Meddour



Samedi 27 février à 20h00

Danse. Tout public. Tarif : 12 € (Réduit : 10 €)

Le Tremplin

Le tremplin offre aux artistes un espace où ils peuvent partager leur création chorégraphique avec des formes courtes.

Vous pourrez venir découvrir différentes formes d'expression de danse, la créativité des jeunes chorégraphes et artistes. Nous vous proposons une soirée pour voir la danse comme un espace de questionnement aussi variés que prolifique.



Programme complet sur www.espace-rhenan.fr

Collecte Banque Alimentaire



Un grand merci aux généreux donateurs et courageux volontaires qui participent, aujourd'hui encore, au tri des denrées. Entraide et solidarité, valeurs fortes et intemporelles !



l'édito



Bien chers Kemboises et Kembois,

Une année s'achève, et quelle année ! Personne ne pouvait imaginer de tels événements. Le bilan de cette année est mitigé, nous avons beaucoup souffert mais tellement appris. Notre capacité à nous remettre en question et à nous adapter montre à quel point l'esprit humain est flexible et sa volonté tenace.

La solidarité, pendant cette crise, a été remarquable. Je salue encore tous ceux qui ont tant donné durant ces moments difficiles. J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés cette année.

L'année à venir sera marquée par les difficultés économiques qui s'annoncent mais nous gardons espoir en l'avenir.

L'envie est tellement forte de retrouver nos proches, le contact entre nous est ce qui nous a le plus manqué. La convivialité, surtout durant les fêtes, est une grande tradition et nous avons pu constater à quel point elle est indispensable lorsque l'on nous en a privé.

Comme une dernière lutte pour balayer cette crise, nous devons rester raisonnables pendant les fêtes de Noël et le réveillon de Nouvel An pour ne pas voir tous nos efforts gâchés en janvier.

Partager un moment avec sa famille, à Noël, n'est-ce pas là le plus important ? Chaque instant peut être vécu de façon intense si l'on choisit de savourer l'essentiel plutôt que de considérer les limites qu'on nous impose comme des privations.

La famille est le cœur de nos vies. Oublions tous nos tracas quotidiens pour savourer pleinement ces moments de joie.

Je vous souhaite à tous de merveilleuses fêtes de fin d'année. Nous devons faire de cette année 2021 une année de partage. Ensemble, nous avançons avec bienveillance car ensemble, nous sommes capables de traverser toutes les tempêtes de la vie.

Très bonne année et une bonne santé.

Amicalement,
Joël ROUDAIRE



Samedi 24 octobre
Inauguration du nouveau bureau du Médiateur

Élections régionales et départementales 2021



Les élections régionales et départementales auront lieu en 2021. Normalement prévues pour le mois de mars, elles pourraient être reportées au mois de juin 2021. **Les dates précises vous seront communiquées ultérieurement.** L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Chaque citoyen peut s'inscrire ou connaître son bureau de vote sur le site service-public.fr.



Sprechwort
(le dicton)

Àlles het e Anfang un e End,
nur e Knackwursch het zwei End

Tout a un commencement et une fin, seule une knack a deux fins.



Conseil municipal du 16 novembre 2020



Avis favorables pour les demandes de permis de construire et déclarations préalables

BAPTISTA DA MOTA Rui Manuel, garage, 22 rue de l'Europe
HOFFSTETTER Olivier, abri de jardin, 21B rue des Romains
BANZET Thierry, panneaux photovoltaïques, 41 rue du Rhin
SCI LOECHLE, modification d'une clôture, 93-95 rue du Rhin
MARCOCCI Luigi, piscine, 11 rue des Saules
DOCKWILLER Sandrine, piscine, 19 rue du Rhin
HUMMEL Artur, transformation d'une pergola en véranda, 5 rue des Bergers
SCI E.L.B, modifications + extension d'une maison, 81-83 rue du Rhin
MONKITSOLAIRE-GREEN IDEAS, panneaux photovoltaïques, 5 rue du Rhin
WEIDER Gilles, pergola, 7 rue du Canal
AUBIN Eric, conduit de cheminée, 4 rue des Bergers
LAGACHE Marc, démolition d'un abri voiture, 7 B rue du Ciel
LAGACHE Marc, garage, 7 B rue du Ciel
SATTler David, carport, 6 rue des Roseaux
PICARD Anne, pergola, 23 rue des Jardins
REMY Christelle, extension de la maison, 21 rue des Fleurs
FRAUENLOB Raoul, piscine, 3 rue du Bouleau
CASSET Valentin, abri de jardin, 11 rue du 6ème R.I.C.
VIRIGLIO Aurélien et CHASSANG Agnès, extension de la maison, 7A rue des Romains
FREY Jonas et SCHITTLY Pauline, terrasse, lotissement Le Clos du Verger lot 4
FERKOVIC Zeljko, maison individuelle, lotissement Rue du Ruisseau lot 24
FUHRMANN Dorian et CARVALHO Chloé, maison individuelle, lotissement Rue du Ruisseau lot 21
GRUND Vincent et CORSI Magalie, maison individuelle, lotissement Rue du Ruisseau lot 1
LAÏB Antar, maison individuelle + piscine, 13A rue des Romains
KECHID Abdel Hakim, maison individuelle, lotissement Rue du Ruisseau lot 2
SINGH Gurjit et CHUM Chan-Tear, maison individuelle, lotissement Rue du Ruisseau lot 3
SCHLACHTER Yannick et HOCHENAUER Marine, démolition d'une grange + maison individuelle, 1 B rue Paul Bader
DAANOUN Fethalah, maison individuelle + piscine, 3 A impasse des Oiseaux
FRU Fidelis et SCHOENWAEELDER Monika, maison individuelle + piscine, 5 D rue du 6ème R.I.C.

TREBOSC Vincent et AUDIGOU Elodie, maison individuelle, lotissement Le Clos du Verger lot 2
MAISONS EDEN, modification du type de logements sociaux, 31, 31 A et 31 B rue de l'Europe
OK Febiye, maison individuelle, lotissement Rue du Ruisseau lot 17
CHUM Kim-Sour et Sanja, maison individuelle, lotissement Rue du Ruisseau lot 5
SAS ORCHALINE, 27 emplacements de camping, rue Paul Bader

Diverses subventions accordées aux associations

Association Football Club Kembs Réunis (FCKR)

Subvention pour l'acquisition de gourdes personnalisées, coût estimé à 1 005 €, participation de la Commune à hauteur 50 %. Subvention de fonctionnement pour participation aux charges d'entretien pour un montant de 2 256 €.

Association Tennis Club Kembs Niffer (TCKN)

Subvention de fonctionnement pour participer aux charges d'entretien pour un montant de 1 128 €.

Opposition au transfert de la compétence "plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale" à Saint-Louis Agglomération

Compte tenu de l'importance que revêt la maîtrise de l'aménagement du territoire et notamment les répercussions en matière d'autorisation d'urbanisme, le Conseil municipal a choisi de conserver cette attribution.

Transfert à Saint-Louis Agglomération de la compétence "Création et gestion de Maisons de Services Au Public (MSAP)"

Les MSAP ont pour objet d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services, en milieu rural et urbain, pour tous les publics. Elles ont notamment pour mission d'informer et d'accompagner les citoyens dans leurs démarches de la vie quotidienne. Saint-Louis Agglomération envisage la création d'une ou plusieurs MSAP en lien avec ses Pôles de Sierentz et Folsensbourg qui accueillent déjà en leur sein un certain nombre de permanences de différents organismes (CAF, ADIL, ...).

Adhésion au service du centre de remboursement des chèques emploi service universel en ligne

Pour régler les frais de garde du périscolaire, les parents auront la possibilité de payer par chèque CRCESU ou de payer en ligne lorsque l'affiliation au service sera effective.

Demande de subvention au titre du fonds de concours auprès de Saint-Louis Agglomération

La Commune a sollicité les subventions suivantes auprès de la Communauté d'Ag-

glomération : 15 370 € pour l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'Ecole de musique et 72 233 € pour financer le projet d'aménagement du City Stade.

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet rubrique Municipalité Procès-verbaux des Conseils municipaux



Les travaux

Travaux de voirie

Rue des Pâturages et rue des Sources

Les revêtements de chaussée et de trottoir ont été réalisés par la Société TP du pays du Vignoble.

Travaux en régie

Stade Rhénan - Extension des abris de touche

De nouveaux abris ont été installés afin de répondre aux nouvelles réglementations de la ligue d'Alsace de football. Les footballeurs vont pouvoir bénéficier de trois places supplémentaires.

Aires de jeux - Rénovation de certains modules

Certains modules de jeux ont été remplacés car ils étaient vétustes et susceptibles de provoquer des accidents.

Travaux de rénovation

Un logement situé 1 rue du Stade et le local des ateliers Gaspar au 99 rue du Rhin ont été rénovés.

Service hivernal

L'hiver arrive et comme tous les ans, les services s'organisent afin que la population subisse le minimum de désagréments. Une astreinte déneigement, appuyée par une surveillance météo quotidienne, est mise en place par la Commune, en relation avec Saint-Louis Agglomération.

La priorité, en cas d'épisode neigeux important ou de verglas, est donnée à la sécurité des rues en pente, aux cheminements des écoliers, au déverglacement des cours d'école, aux accès des commerces et des services, ...

Illuminations et motifs de Noël

Notre village s'est illuminé aux couleurs de Noël et se prépare aux fêtes de fin d'année. Les carrefours sont décorés de personnages et d'ornements réalisés par les services techniques.

**Les services techniques vous souhaitent
une nouvelle année pleine de santé,
de projets et de joies partagées.**



Respecter la limitation de la vitesse dans la zone 30 km/h en ville



Les entrées de zones 30

La forme de prescription d'annonce d'entrée en zone 30 est généralement le panneau de zone 30, **un panneau de prescription zonal** comprenant en son centre un pictogramme représentant un panneau de limitation de vitesse à 30 km/h. En tant que panneau zonal, ses prescriptions s'appliquent sur l'axe principal sur lequel ce panneau se trouve, ainsi que toutes les voies médianes passant par cette voie principale. Les entrées des zones 30 peuvent également être annoncées, depuis l'arrêté du 25 septembre 2015, par un **marquage au sol** comprenant la mention "ZONE 30". Il peut s'agir d'une ligne de texte ou d'une représentation du panneau zonal sur la voie.

L'impact des 30 km/h sur la sécurité

Les distances d'arrêt : selon la vitesse, les voitures mettent plus ou moins de temps à s'arrêter. Ce temps comprend le temps de réaction qu'il faut au conducteur pour commencer à freiner et la distance de freinage. **A 50 km/h, la distance totale d'arrêt est de 28 mètres et à 30 km/h de 13 mètres**, dans les meilleures conditions du temps de réaction et par chaussée sèche (par chaussée mouillée, il faut doubler la distance de freinage).

La mise en place d'une zone 30 permet de réduire le bruit, environ 2,5 dB(A) par rapport à une zone à 50 km/h, ce qui correspond presque à une division par 2 du niveau de bruit. La réduction de la vitesse amène donc plus de calme dans les quartiers.

Incidence sur la capacité des rues

La limitation de la vitesse à 30 km/h n'a pas d'effet réducteur significatif sur la capacité des rues qui est essentiellement conditionnée par celle des carrefours. Incidence sur les temps de parcours. Il ne faut pas confondre vitesse de pointe et vitesse moyenne. En milieu dense, le profil de vitesse d'un trajet est en dent de scie, le 50 km/h n'étant pas atteint systématiquement. Ainsi, limiter la vitesse à 30 km/h supprime simplement les pointes de vitesse : une baisse de 40 % de la limitation de vitesse en ville entraîne une baisse de 10 % de la vitesse moyenne et une hausse de 10 % du temps de parcours (soit par exemple, 30 secondes pour un trajet de 5 minutes. Par exemple, pour un déplacement typique, où l'on parcourt moins d'un kilomètre en zone 30 avant de rejoindre le réseau structurant limité à 50 km/h, on perdra environ 10 à 15 secondes à cause de la zone 30 !

Cette réglementation est valable pour les rues où figurent les **zones 30 km/h** et les rues où il y a les panneaux **limités à 30 km/h** dans la Commune de Kembs et Loehlé.

Les conducteurs qui ne respectent pas cette réglementation encours en cas de non-respect de la zone des 30 km/h une contravention.

Le fait de circuler à une vitesse supérieure à 30 km/h vaudra désormais 135 € d'amende et un retrait d'un ou deux points sur votre permis de conduire selon l'ampleur de l'excès de vitesse.

Les sorties de zones 30

Les sorties des zones 30 peuvent être annoncées par le biais de différents panneaux :

- le **panneau de fin de zone 30**, ou panneau B51, qui annonce la fin de la zone 30
- le **panneau d'entrée d'aire piétonne** ou **d'entrée de zone de rencontre**, qui annoncent l'entrée de l'usager sur une voie aux règles de circulation différentes de la zone 30
- le **panneau de sortie d'agglomération**, qui indique que toutes les prescriptions ayant été définies dans l'agglomération prennent fin à ce niveau

L'impact sur l'environnement et la santé

Du fait d'une conduite plus régulière et calme, rouler à 30 km/h entraîne la diminution de la consommation de carburant et une amélioration de la qualité de l'air en réduisant les émissions d'oxyde d'azote. En effet, la circulation à 50 km/h implique des freinages fréquents et soudains suivis d'accélération puissantes.

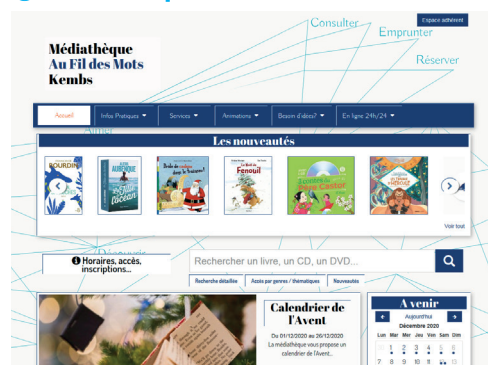




Un portail documentaire pour la médiathèque

En cette fin d'année, la Médiathèque a le grand plaisir de vous annoncer la mise en ligne de son site internet

mediatheque.kembs.alsace



Vous pouvez y consulter les informations sur la vie de la Médiathèque (renseignements pratiques, animations proposées, nouveautés, coups de cœur...) mais aussi et surtout accéder à notre catalogue et gérer en ligne votre compte lecteur (réservations, prolongations...).

Pour accéder la première fois à votre compte, il vous suffit de cliquer sur le menu "Espace adhérent" et saisir votre nom et date de naissance (jjmmaaaa) qui sera votre mot de passe par défaut. Vous pourrez par la suite le modifier.

Fermeture de la Médiathèque le **samedi 2 janvier 2021**.

La Médiathèque vous ouvrira ses portes à compter du **mardi 5 janvier 2021** avec de nouveaux horaires :

Mardi 16h30-18h30
Mercredi 10h-12h / 14h-18h
Vendredi 16h-18h30
Samedi 10h-12h30 / 14h-16h

Sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers vous informent



Entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2020, le Centre de Première Intervention de Kembs a réalisé 212 interventions : 115 secours à personnes, 14 incendies, 11 accidents sur la voie publique, 69 opérations diverses et 3 risques technologiques et naturels.

Prévention des risques liés au froid intense

Quand les températures sont nettement en dessous des normales saisonnières, il s'agit d'une vague de froid. Ce risque hivernal peut avoir de graves conséquences, notamment pour les personnes les plus vulnérables.

Comment réagir avant un épisode de grand froid ?

- préparer le nécessaire : médicaments, couvertures, lampe de poche et radio à pile en cas de coupure d'électricité
- vérifier toutes les installations de chauffage et ne jamais boucher les aérations pour éviter une intoxication au monoxyde de carbone
- pour éviter de devoir sortir, prévoir des provisions d'eau et de nourriture ne nécessitant pas de cuisson (les canalisations peuvent geler et l'électricité peut être coupée).

Comment bien réagir en cas de grand froid ?

- rester au maximum à son domicile et éviter les déplacements
- limiter les activités physiques, notamment celles en extérieur
- se nourrir suffisamment
- éviter de consommer de l'alcool. Une personne en état d'ébriété ne ressent pas les signaux d'alerte liés au froid
- maintenir la température du logement à 19 degrés environ
- en extérieur, s'habiller chaudement et couvrir les zones du corps les plus sensibles : la tête, le cou, les pieds et les mains
- mettre des chaussures adaptées pour éviter les chutes
- avoir une couverture dans la voiture

Surveiller les personnes vulnérables qui sont :

- les sans-abris
- les personnes âgées de plus de 65 ans
- les personnes handicapées ou malades à domicile
- les personnes dépendantes
- les nouveaux-nés et les nourrissons.

Amicale des donneurs de sang

Remerciements et collecte don de sang



Nous remercions chaleureusement tous les donneurs qui se sont présentés à la collecte du 20 novembre 2020. Nous avons accueilli au total 111 personnes dont 4 nouveaux donneurs.

Cette collecte fut honorée par la présence de M. le Maire pour la deuxième fois, accompagné par un de ses adjoints ainsi que 4 conseillers municipaux qui, par leurs dons, donnent ainsi un bon exemple de solidarité, soutiennent notre action en faveur des malades et donnent du baume aux cœurs aux bénévoles qui se dévouent tout au long de l'année.

L'Amicale des Donneurs de Sang tient à présenter ses excuses aux derniers arrivants que nous avons dû refuser afin de garantir le bon déroulement des dons pour ceux qui étaient déjà enregistrés. Nous les remercions de s'être déplacés et les invitons à venir lors de notre prochaine collecte qui aura lieu le **19 février 2021 de 16h à 19h30 à la salle polyvalente**.

Prenez soin de vous. On vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



Retrouvez toutes les associations sur notre site internet :

www.kembs.fr/Vie-Locale/Associations.html

Les Présidents se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



Les Amis du Patrimoine

Maison du Patrimoine

Noël d'autrefois puis "Les pieds dans l'eau"

Les Amis du Patrimoine vous accueillent dans une ambiance féérique avec son exposition "Noël d'Autrefois". Vous pourrez la découvrir **jusqu'au 20 janvier 2021** avec ses collections de crèches, de poupées, de jouets... tout un univers magique pour les petits et les grands.

A partir du **27 janvier et jusqu'au 24 février 2021**, la nouveauté sera l'exposition "Les pieds dans l'eau" qui parlera des crues et des inondations.

La Maison du Patrimoine de Kembs en collaboration avec le Syndicat des Rivières de Haute-Alsace vous invite à venir découvrir cette exposition. Elle a été conçue et réalisée en 2020 à l'initiative de Rivières de Haute-Alsace, dans le cadre de la commémoration des 30 ans des crues de février 1990, derniers événements majeurs survenus dans le Haut-Rhin. Elle est le fruit d'un partenariat entre les Rivières de Haute-Alsace, le Conseil départemental et l'Ariena (Réseau associatif régional d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace).

Dynamique et interactive, cette exposition propose :

- un cheminement pédagogique construit autour de panneaux thématiques combinant activités ludiques et vidéos éducatives.

Association des Commerçants

Les Vitrines de Kembs



Le comité de l'association des commerçants, artisans et professions libérales est heureux de vous annoncer sa reprise d'activité. Après plusieurs années en sommeil, une nouvelle équipe reprend le flambeau de l'association dans le but de promouvoir le commerce et l'emploi local. Avec plus de 60 entreprises installées sur la commune, Kembs profite d'une réelle dynamique commerciale et économique. Les Vitrines de Kembs ont pour but de fédérer et d'accompagner les entrepreneurs dans leur développement. Notre association va être à l'initiative d'animations locales et vous permettra de profiter de bons plans dans tous les commerces kembois. Vous retrouverez de plus amples informations sur notre site internet. Vous pouvez également suivre notre actualité sur notre page Facebook. Nous invitons également tous les commerçants, artisans et professionnels libéraux à nous contacter sans attendre afin de nous rejoindre dans cette aventure.

Contact : Jérôme SCHRECK ☎ 09 70 40 80 85

vitrinesdekembs.fr [f vitrinesdekembs](https://www.facebook.com/vitrinesdekembs)

info@vitrinesdekembs.fr

Toutes les associations de Kembs vous souhaitent une excellente année 2021 !



- un parcours consacré à l'histoire et à la mémoire avec un focus réalisé à partir de photos d'archives inédites.

Cette exposition itinérante dans tout le département du Haut-Rhin permet de sensibiliser le grand public sur la thématique des crues, de valoriser les travaux réalisés en rivières depuis plus de 30 ans par le Conseil départemental et de faire connaître les missions de Rivières de Haute-Alsace.

Puis pour le printemps 2021, nous vous proposerons une exposition sur le thème de la "culture alsacienne" : la vie dans les foyers alsaciens, reconstitution d'une chambre, d'une cuisine, les costumes traditionnels, différentes conférences, des conteurs et des surprises.

Venez nombreux visiter la Maison du Patrimoine, nous vous accueillerons dans le respect des gestes barrières.

Ouvert tous les mercredis de 14h à 18h et le 1^{er} dimanche du mois de 10h à 12h.

Contact : Céline BACH ☎ 06 36 60 14 14

kembs.bach@gmail.com

Manifestations annulées

Dimanche 30 janvier 2021
Marché aux puces (Judo Club)

Samedi 6 février 2021
Cavalcade

Vendredi 12, samedi 13, dimanche 14 février 2021
Théâtre alsacien
(Les Aviculteurs de Kembs)

Loto FCKR



Samedi 20 février 2021
à la salle polyvalente

Olivier TORRES
☎ 07 89 58 83 55

Exposition

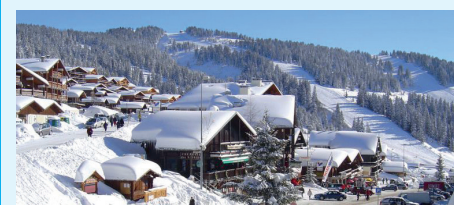


Exposition triennale avicole

Samedi 27 et dimanche 28 février 2021
à la salle polyvalente

Christine ULL ☎ 03 89 48 32 84
christiane.ull@wanadoo.fr

Février 2021



Le séjour de ski en Haute-Savoie prévu en février 2021 sera reporté en 2022 au vu de la crise sanitaire. Nous reviendrons vers vous le moment venu pour les inscriptions.

agenda

Janvier

Jeudi 28	Réception des nouveaux arrivants Espace Rhéna
Vendredi 29	Palmarès maisons fleuries et illuminations de Noël Espace Rhéna

Février

Vendredi 19	Don du sang Salle polyvalente
Samedi 20	Loto FCKR Salle polyvalente
Samedi 27	Exposition triennale avicole Salle polyvalente
Dimanche 28	

mémo

Fermeture de l'ALSH 1, 2, 3 Soleil
du lundi 21 décembre 2020
au dimanche 3 janvier 2021

Vacances scolaires

Jusqu'au dimanche 3 janvier 2021



Vous pouvez désormais payer vos impôts ou certaines factures au bureau de tabac

Depuis le 28 juillet 2020, un réseau de 5 100 buralistes propose à ses clients de pouvoir payer à ses guichets certaines de leurs factures (amendes de stationnement, factures de la crèche, du périscolaire ou de la cantine, contribution à l'audiovisuel public...).

Sont acceptés les paiements en espèces jusqu'à 300 euros et les paiements par carte bancaire.

Le bureau de tabac "Au Trèfle d'Or" situé 102 rue du Rhin vous propose ce service.

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 6h à 12h30 et 14h à 20h
Samedi : 7h à 18h
Dimanche : 8h à 14h

Par la suite, d'autres buralistes intégreront ce réseau.

Écrivez-nous !

Les colonnes du p'tit lien vous sont ouvertes. Écrivez-nous par courrier adressé ou déposé à la mairie ou par mail avant le **dimanche 31 janvier** :
kembs.info.lien@orange.fr

Le p'tit lien est édité par la Commune de Kembs
5 rue de Saint-Louis
☎ 03 89 48 37 08 ☎ 03 89 48 37 79
🌐 www.kembs.fr ✉ kembs.info.lien@orange.fr

Responsables de la publication
Joël ROUDAIRE : Maire
Sandra DI PERSIO : Adjointe

Dépôt légal : 4^e trim. 2020
Mise en page : Jérôme Schreck - Wilo Design
Impression : AZ Imprimerie, Brunstatt

Micro-crèches Lionskids

Du nouveau pour 2021



2 micro-crèches Lionskids vont s'installer au 7 A et 7 B rue de Saint-Louis.

10 enfants de **0 à 4 ans** pourront être accueillis de manière régulière ou occasionnelle **du lundi au vendredi de 7h à 19h30**.

Une équipe qualifiée, pluridisciplinaire et bienveillante composée d'une éducatrice de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'aides maternelles, veillera à l'épanouissement des enfants et à leur développement.

L'ambiance des locaux intérieurs d'une superficie de 170 m² se veut chaleureuse et un jardin extérieur sécurisé et ombragé d'environ 220 m² favorisera les activités en plein air.

Le projet pédagogique des micro-crèches LIONSKIDS s'inspire de l'approche montessorienne et d'une démarche pédagogique Snoezelen (démarche d'accompagnement, un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation, basé sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin »).

Celui-ci propose, entre autres, des outils pédagogiques, comme la communication gestuelle et intègre des rencontres intergénérationnelles visant à maintenir et renforcer des liens sociaux et affectifs entre les tout-petits et les aînés.

L'accueil d'un enfant pourra s'effectuer en **demi-journée ou en journée** entre 1 et 5 jours.

Renseignements ou pré-inscriptions

Anne-Sophie LION ☎ 06 17 38 07 13

🌐 www.lionskids.fr

✉ annesophie.lion@lionskids.fr



L'Armée de Terre recrute environ 15 000 jeunes de 17 ans et demi à 32 ans pour 2021.

Elle propose des emplois et des formations dans des domaines très divers. Très attachée à la promotion interne, elle offre la possibilité de progresser sur le plan professionnel et personnel.

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) situé 1 A rue Vauban à Mulhouse a pour mission de recruter dans tout le Haut-Rhin.

Il assure également une **permanence à Colmar du mardi au jeudi 9h-12h / 13h-17h**, ainsi que pendant les vacances scolaires. Une permanence aux Centres d'Information et d'Orientation de Guebwiller et Altkirch est également assurée.

Pour prendre rendez-vous :

☎ 03 89 60 51 43

Renseignements :

🌐 www.sengager.fr

CIRFA Mulhouse ☎ 03 89 60 51 43

CIRFA Colmar ☎ 03 89 21 88 09

Ecole Léonard de Vinci

Campagne "Mets tes baskets et bats la maladie"

L'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) a lancé sa campagne "Mets tes baskets et bats la maladie" qui s'articule selon 3 temps fort : la dictée, la course d'endurance et la collecte de fonds avec des carnets de parrainage.



Le 16 octobre, M. le Maire s'est improvisé maître d'école le temps d'une dictée devant les 26 élèves de la classe de CM1 de Mme REY-MANN et les 26 élèves de la classe de CM1/CM2 de Mme BAUER de l'école Léonard de Vinci. Les enfants étaient particulièrement concentrés et M. le Maire attentif aux besoins de ses élèves d'une heure.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, la course s'est déroulée en alternance au stade et dans la salle polyvalente. Les plus courageux ont parcouru jusqu'à 5 km en 50 minutes. Les élèves ont couru pour les enfants malades et ont cherché des parrains pour sponsoriser leurs efforts. Ils remercient les généreux donateurs sans lesquels cette campagne ne pourrait perdurer.

Info Énergie

Permanence INFO ÉNERGIE

Pour vous accompagner dans vos **projets d'économies d'énergie**, Saint-Louis Agglomération, en partenariat avec Alter Alsace Energies et avec le soutien de l'Ademe, vous propose le service gratuit et neutre d'un ESPACE INFO ENERGIE près de chez vous.

Permanence en mairie le mercredi 17 février de 14h à 18h.

Pour prendre rendez-vous :

Alter Alsace Energies ☎ 03 89 50 06 20

✉ eie68@alteralsace.org

grands anniversaires

Janvier

		né(e) le
92 ans	STOECKLIN Marguerite	04.01.1929
91 ans	BARTHELME Odile	27.01.1930
90 ans	STAEDELIN Fernand	09.01.1931
88 ans	WESPISSE Marguerite	20.01.1933
87 ans	ZIMMERMANN Juliette	06.01.1934
86 ans	BAUMANN Monique	08.01.1935
86 ans	FREYMANN Suzanne	13.01.1935
86 ans	MUNCH Raymond	31.01.1935
85 ans	STEINSULTZ Marthe	01.01.1936
83 ans	GRASSER Gilbert	19.01.1938
82 ans	STIEWE Jürgen	05.01.1939
82 ans	SCHULTZ Hubert	09.01.1939
82 ans	EBERLING Lucienne	09.01.1939
81 ans	BESSON Daniel	11.01.1940
81 ans	GASS Edeltraut	17.01.1940

Février

		né(e) le
95 ans	HERR Elise	18.02.1926
91 ans	ZWILLER Lydia	06.02.1930
91 ans	MAURER Mariette	18.02.1930
87 ans	MUNSCH Laure	05.02.1934
86 ans	BECK Marie	03.02.1935
86 ans	LEYNADIER Félicité	09.02.1935
86 ans	MOLL Liliane	17.02.1935
86 ans	BUCHNER Arlette	19.02.1935
85 ans	GODEL Bruno	13.02.1936
85 ans	ANDERHUBER Raymond	27.02.1936
84 ans	MUNSCHY Marie-Antoinette	24.02.1937
83 ans	ROOS Paulette	12.02.1938
83 ans	KIELWASSER Marie-Louise	13.02.1938
82 ans	LUTTENAUER Jean-Paul	22.02.1939
81 ans	EHRHARD Marcel	20.02.1940

Message personnel

Une administrée souhaite remercier chaleureusement ses propriétaires qui ont eu un très beau geste envers elle. "Merci à vous pour votre gentillesse et votre bienveillance, je suis profondément touchée."

état civil

23.11.2020	Sven Florent William de SCHMITT Nicolas et PHUNG Jeanne-Lise
24.11.2020	Léon Junior Marcel de HEINIS Jérôme et BECK Deborah



Décès

28.10.2020	RUDLER Andrée
08.11.2020	BERGER Jean-Christophe
14.11.2020	WITWICKI Gérardine
18.11.2020	RUPPERT Anna
30.11.2020	ALLEMANN Irène
05.12.2020	WEIDER Roland



Naissances

18.09.2020	Leonardo de PAGNI Patrick et LOCOROTONDO Myriam
06.10.2020	Clément Bernard Michel-André de WELKER François et DACQUIGNIES Isabelle
06.11.2020	Rose Marcelle Nicole de DACLIN Guillaume et GOETSCHY Sophie
13.11.2020	Marion Chloé Terenzia de DANTZER Thomas et DARGAUD Emilie